

Institut Français de la Mode

Rapport du commissaire aux comptes sur
les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Grant Thornton SAS

SAS d'Expertise Comptable et de

Commissariat aux Comptes

29 rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine

Institut Français de la Mode
Association
36 quai d'Austerlitz
75013 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS **Exercice clos le 31 décembre 2025**

A l'assemblée générale de l'association Institut Français de la Mode

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Institut Français de la Mode relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la partie « Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels relatives aux incidences résultant de l'application du règlement ANC n°2022-06 aux comptes ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le : 30/04/2026 à : Neuilly-Sur-Seine

Le commissaire aux comptes
Grant Thornton SAS
Membre français de Grant Thornton International

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small dot at the end.

Christophe Bonte

BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	690 441	684 178	6 263	801
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours				
Autres	7 434 321	4 992 864	2 441 457	2 471 143
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	242 000		242 000	185 000
Prêts				
Autres	824 509		824 509	857 479
TOTAL I	9 191 271	5 677 042	3 514 229	3 514 423
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	27 580	112 650	(85 071)	(80 260)
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 706 543	58 443	3 648 100	2 252 310
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	403 852		403 852	203 597
Valeurs mobilières de placement	10 000 000		10 000 000	8 000 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	14 032 244		14 032 244	13 112 379
Charges constatées d'avance	1 561 968		1 561 968	1 543 206
TOTAL II	29 732 187	171 093	29 561 093	25 031 232
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	38 923 458	5 848 136	33 075 322	28 545 655

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	9 699 185	7 529 510
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	3 125 949	2 169 675
Situation nette (sous total)	12 825 133	9 699 185
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	348 712	423 893
Provisions réglementées		
TOTAL I	13 173 846	10 123 078
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 422 383	1 440 403
TOTAL II	1 422 383	1 440 403
PROVISIONS		
Provisions pour risques	74 834	74 834
Provisions pour charges		100 000
TOTAL III	74 834	174 834
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	405 043	1 009 680
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 141 945	2 910 901
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	2 713 251	2 436 904
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	897 743	643 612
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	11 246 278	9 806 245
TOTAL IV	18 404 260	16 807 341
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	33 075 322	28 545 655

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	8 800	12 800
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	22 189 875	20 476 316
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 268 235	2 856 085
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats	858 506	817 988
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	711 814	870 554
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	127 552	543 526
Utilisations des fonds dédiés	90 568	13 408
Autres produits	19 033	(303)
TOTAL I	27 274 385	25 590 373
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	10 355 236	10 204 395
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	607 838	720 429
Salaires et traitements	8 616 245	8 139 177
Charges sociales	3 874 966	3 671 969
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	655 246	706 037
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	84 217	191 934
Autres charges	241 646	89 002
TOTAL II	24 435 395	23 722 944
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 838 990	1 867 429
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	230 626	518 405
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change	23	26
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	230 648	518 431
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 290	7 746
Différences négatives de change	544	11 841
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	4 835	19 588
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	225 814	498 843

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	3 064 804	2 366 272
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		85 088
Sur opérations en capital		136 209
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	100 000	
TOTAL V	100 000	221 296
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion		243 060
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		174 834
TOTAL VI		417 893
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	100 000	(196 597)
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	38 855	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	27 605 034	26 330 100
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	24 479 085	24 160 425
EXCEDENT OU DEFICIT	3 125 949	2 169 675
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	233 391	
Prestations en nature		
Bénévolat	92 007	80 869
TOTAL	325 398	80 869
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	(233 391)	
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	(92 007)	(80 869)
TOTAL	(325 398)	(80 869)

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Les comptes de l'exercice 2025 traduisent un développement de l'activité des programmes temps plein avec :

- L'effet « année académique » pleine » du CAP couture en temps plein,
- Le démarrage du programme préparatoire en un an « Foundation Year »,
- Une augmentation des effectifs dans certains programmes avec une valorisation des tarifs de frais de scolarité d'environ 3%,
- Le succès des Summer schools.

La stabilisation des charges (gel des loyers jusqu'en 08/2026, négociation favorable des contrats d'énergie, ...) en relation avec le développement de l'activité ont permis de dégager un excédent positif très supérieur à celui de l'année précédente de 3 125 949 euros sur un total des produits de 27 605 034 €.

Le positionnement de la recherche se renforce dans l'environnement de l'IFM avec 5 chaires : Chanel, Première Vision, Kering, LVMH et Mane pour un budget annuel de 775 K€.

R3ilab

A la demande du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, l'institut FRANCAIS de la MODE accueille et porte le R3ILAB (anciennement le R2iTH) depuis septembre 2009.

Le R3ILAB a décidé de clôturer ses activités de recherche fin 2023. Un dernier évènement a eu lieu à Bercy le 12 janvier 2024 sous forme d'un colloque pour clôturer cette activité.

Les dernières dépenses ont été comptabilisées en 2024 pour un montant de 12 385€ et les fonds dédiés restant ont été restitués à la DGE par virement le 28/07/2025. Ces fonds dédiés s'élèvent à 11 669 €.

Aide CFA

A titre exceptionnel, l'Institut a bénéficié d'une aide de la Région Ile de France dans le cadre du CFA à hauteur de 158 018 €, comptabilisée en concours publics et subventions d'exploitation (aide forfaitaire et exceptionnelle au titre de la majoration de coûts de contrats d'apprentissage pour la campagne 2025).

Reprises de provisions exceptionnelles

Calcul des dépréciations clients

En 2025, le calcul s'est effectué de la manière suivante : dépréciation à 100% des créances à plus de 6 mois L'effet des dépréciations client sur la période est de 58 443 €.

Evènements postérieurs à la clôture

Nous n'avons pas relevé d'événements postérieurs à la clôture susceptibles d'avoir un impact significatif sur la lecture des comptes 2025 et l'activité de l'Institut Français de la Mode dans son ensemble.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est 33 075 322 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 125 949 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17 avril 2026 par le Conseil d'Administration.

Objet de l'association

L'association a pour objet :

- L'enseignement supérieur, la formation en apprentissage et la formation continue aux métiers des industries de la mode et du luxe, notamment du textile, de l'habillement et de la haute couture.
- L'encouragement de la recherche et le développement de l'expertise dans les domaines liés à la mode et aux industries créatives connexes.
- Le suivi de la conjoncture et de l'activité économique des industries du textile, de l'habillement, de la mode et du luxe.
- La réalisation d'études et de travaux d'observation économique.
- De susciter toutes innovations et travaux d'intérêt général dans le cadre sus défini.

Moyens d'action

Afin de réaliser son objet, l'association pourra recourir aux moyens d'action suivants :

- Mise en œuvre de partenariats avec des acteurs institutionnels ou privés en lien avec les industries des textiles, de la mode, du luxe et plus largement les industries créatives.
- Participation au capital de sociétés ou groupements dont les activités sont de nature à concourir à la réalisation de l'objet de l'Institut Français de la Mode.

Règles générales

Changement de règles et méthodes comptables :

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Sur les incidences du nouveau règlement sur les principaux postes de 2025, voir ci-après 1. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers (voir ci-après 2.).

1. Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025
a. Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025

À compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. Les principales incidences sont détaillées ci-après.

• **Cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles**

Au 31 décembre 2025, les cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation.

• **Quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat**

Au 31 décembre 2025, les quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat, n'ayant pas de lien direct avec un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation, au poste « Subventions » pour 133 508 €. Au 31 décembre 2024, elles figurent en « Produits exceptionnels » pour 136 208 €.

2- Présentation de la colonne comparative (exercice 2024)

BILAN ACTIF

	Exercice 2024		
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	682 858	682 057	801
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Immobilisations corporelles en cours			
Autres	7 031 079	4 559 936	2 471 143
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
Immobilisations financières			
Participations et Créances rattachées			
Autres titres immobilisés			185 000
Prêts			
Autres	Ajoutez votre corps de texte		857 479
TOTAL I	8 756 417	5 241 993	3 514 423
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours		111 028	(80 260)
Créances			
Créances clients, usagers et comptes rattachés		124 735	2 252 310
Créances reçues par legs ou donations			
Autres			203 597
Valeurs mobilières de placement			8 000 000
Instruments de trésorerie			
Disponibilités			13 112 379
Charges constatées d'avance			1 543 206
TOTAL II	25 266 995	235 763	25 031 232
Frais d'émission des emprunts (III)			
Primes de remboursement des emprunts (IV)			
Écarts de conversion Actif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	34 023 411	5 477 757	28 545 655

BILAN PASSIF

	Exercice 2024
FONDS PROPRES	
Fonds propres sans droit de reprise	
Fonds propres statutaires	
Fonds propres complémentaires	
Fonds propres avec droit de reprise	
Fonds statutaires	
Fonds propres complémentaires	
Ecarts de réévaluation	
Réserves	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves pour projet de l'entité	7 529 510
Autres	
Report à nouveau	
Excédent ou déficit de l'exercice	2 169 675
Situation nette (sous total)	9 699 185
Fonds propres consommables	
Subventions d'investissement	423 893
Provisions réglementées	
TOTAL I	10 123 078
AUTRES FONDS PROPRES	
TOTAL I bis	
FONDS REPORTES ET DEDIES	
Fonds reportés liés aux legs ou donations	
Fonds dédiés	1 440 403
TOTAL II	1 440 403
PROVISIONS	
Provisions pour risques	74 834
Provisions pour charges	100 000
TOTAL III	174 834
DETTES	
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 009 680
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 910 901
Dettes des legs ou donations	
Dettes fiscales et sociales	2 436 904
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	643 612
Instruments de trésorerie	
Produits constatés d'avance	9 806 245
TOTAL IV	16 807 341
Ecarts de conversion Passif (V)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	28 545 655

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION	
Cotisations	12 800
Ventes de biens et services	
Ventes de biens	
dont ventes de dons en nature	
Ventes de prestations de service	20 476 316
dont parrainages	
Produits de tiers financeurs	
Concours publics et subventions d'exploitation	2 856 085
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	
Ressources liées à la générosité du public	
Dons manuels	
Mécénats	817 988
Legs, donations et assurances-vie	
Contributions financières	870 554
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	543 526
Utilisations des fonds dédiés	13 408
Autres produits	(303)
TOTAL I	25 590 373
CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats de marchandises	
Variation de stock	
Autres achats et charges externes	10 204 395
Aides financières	
Impôts, taxes et versements assimilés	720 429
Salaires et traitements	8 139 177
Charges sociales	3 671 969
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	706 037
Dotations aux provisions	
Reports en fonds dédiés	191 934
Autres charges	89 002
TOTAL II	23 722 944
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 867 429
PRODUITS FINANCIERS	
De participation	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	518 405
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	
Différences positives de change	26
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL III	518 431
CHARGES FINANCIERES	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées	7 746
Différences négatives de change	11 841
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL IV	19 588
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	498 843

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice 2024
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	2 366 272
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Sur opérations de gestion	85 088
Sur opérations en capital	136 209
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	
TOTAL V	221 296
CHARGES EXCEPTIONNELLES :	
Sur opérations de gestion	243 060
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	174 834
TOTAL VI	417 893
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	(196 597)
Participation des salariés aux résultats (VII)	
Impôts sur les bénéfices (VIII)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	26 330 100
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	24 160 425
EXCEDENT OU DEFICIT	2 169 675
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Dons en nature	
Prestations en nature	
Bénévolat	80 869
TOTAL	80 869
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Secours en nature	
Mises à disposition gratuite de biens	
Prestations en nature	
Personnel bénévole	(80 869)
TOTAL	(80 869)

Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Dans la colonne comparative :

- les provisions, qui étaient présentées sur une seule ligne, sont désagrégées en distinguant les provisions pour risques et les provisions pour charges ;
- la ligne « Charges constatées d’avance » est remontée entre la rubrique des « Créances » et celle des « Valeurs mobilières de placement » ;
- les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L 123-12 à L 123-28 du Code de Commerce :

- continuité d’exploitation,
- permanence des méthodes comptables, à l’exception des incidences de la première application de l’ANC 2022-06,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels de l’exercice au 31/12/25 ont été établis et présentés conformément aux dispositions suivantes :

- Du règlement n°2014-03 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l’établissement des dits comptes annuels,
- Du règlement n°2018-06 de l’Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, abrogeant le règlement n°99-01 du Comité de la réglementation comptable
- Du règlement n° 2020-08 de l’Autorités des Normes Comptables relatifs aux modalités d’établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base et conformément aux règles générales d’établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l’évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

L’institut FRANÇAIS de la MODE applique la convention collective de l’enseignement privé indépendant pour le calcul des indemnités de fin de carrière.

Le montant des droits théoriques 2025 sont valorisés sur cette base.

L’indemnité de fin de carrière est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l’espérance de vie et d’hypothèses d’actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Un taux de sortie historique moyen de 2,57%. Nous avons pris une moyenne sur 3 ans pour ne pas avoir de variations trop importantes,
- La table de mortalité retenues pour notre étude sont les suivantes :
 - F : INSEE 2020-2022 Sexe féminin (métropole)
 - M : INSEE 2020-2022 Sexe masculin (métropole)

Nous retiendrons pour nos calculs la courbe de taux au 31/12/2025.

- Une évolution des salaires de 3,4% pour l'ensemble du personnel,
- Un taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds de 3,96% (inflation comprise),
- Un départ à la retraite à 65 ans pour l'ensemble du personnel (comme en 2024),
- Un taux de rotation de 2,57% constant,
- Un taux de charges sociales patronales de 45% (versus 44% en 2024).

La réglementation française actuelle rend la mise à la retraite peu probable (conditions d'âge, taxe spécifique...), il nous a semblé nécessaire d'évaluer les engagements sous l'hypothèse d'un départ volontaire dès l'atteinte du taux plein de la sécurité sociale.

Le montant des droits théoriques ainsi calculés, acquis au 31/12/25, s'élève à 604 045 €. Il s'élevait à 516 766 € au 31/12/24.

Aucune provision n'a été constituée.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déductions des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique et machines : 3 à 5 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un évènement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnelles

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Information sur le régime fiscal

L'IFM en tant qu'association est soumise à l'Impôt sur les Sociétés pour la partie lucrative. L'IFM ne paye pas d'IS actuellement compte-tenu des déficits des années antérieures.

L'IFM est à jour de ses cotisations et impôts (attestation de régularité fiscale au 07/04/26 remise au Commissaire Aux Comptes).

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les immobilisations financières de 824 509 euros correspondent aux dépôts de garantie versés conformément aux dispositions des baux en cours.

La variation de ce poste par rapport au 31/12/24 de 31 970 euros s'explique par des régularisations de comptes effectuées entre l'IFM et TELMMA (indexation du loyer).

Actif circulant

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO). Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production.

Une provision pour dépréciation de 10 % est pratiquée chaque année à compter de la 2e année.

Produits à recevoir

Ils sont inclus dans le poste « autres créances » pour un montant de 215 311 euros et concernent :

- La subvention de DEFI dans le cadre du financement de l'observatoire économique : 59 311 €
- La subvention de DEFI dans le cadre du financement DU Fashion Entrepreneur Center : 20 000 €
- La subvention de DEFI dans le cadre du financement du projet DEX (phase 1 et 2) : 136 000 €

Valeurs mobilières de placement

Les contrats détenus en portefeuille au 31/12/2025 s'élèvent à 10.000.000 €. 4 contrats ont été souscrits en 07/2024 pour une valeur de 8 M€ auprès de la Société Générale :

- CAT à 9 mois : 1 000 000 €
- CAT à 2 ans : 1 000 000 €
- CAT à 3 ans : 1 000 000 €
- Produit SOGECAP : 5 000 000 €

Le CAT a 9 mois a été débouclé en 07/ 2025 et 1 M€ a été placé en produit SOGECAP :

- CAT à 2 ans : 1 000 000 €
- CAT à 3 ans : 1 000 000 €
- Produit SOGECAP : 5 000 000 €
- Produit SOGECAP : 1 000 000 €
- Portefeuille de SICAV : 2 000 000 €

Disponibilités

Les disponibilités s'élèvent à 14 032 244,27 euros au 31/12/25.

Elles comprennent des liquidités placées en comptes sur livret rémunérés : 13 092 934,23 euros.

Les intérêts courus sur comptes rémunérés à recevoir au titre de 2025 s'élèvent à 201 857,96 euros.

Charges constatées d'avance

Elles correspondent, par nature, à des achats de biens ou de services pour lesquels la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement. Leur évaluation au 31/12/2025 se décompose comme suit :

- Loyer et charges TELMMA	1 261 844 €
- Abonnements et maintenance informatique	125 893 €
- Abonnements documentation, études	84 910 €
- Assurances	15 347 €
- Archivage	4 016 €
- Divers	69 958 €
TOTAL	1 561 968 €

Dettes

Charges à payer

Les charges à payer sont inclus dans les postes suivants du bilan :

⇒ Dettes fournisseurs et comptes rattachés (factures non parvenues)	1 495 513 €
⇒ Dettes fiscales et sociales	2 713 251 €

Produits constatés d'avance

Ils s'élèvent à 11 246 278 euros et concernent des factures établies en 2025 pour des prestations à dispenser en 2026 :

• Elèves des programmes 2025/2026 suivants :	
- Mastère spécialisé en Management	346 182
- BSC	2 408 400
- Master de Création	1 151 055
- Master of Science in international Luxury Management	1 927 129
- Bachelors de création (B1, B2, B3)	2 632 515
- Prépa	258 184
- Programme Intensif en Management	394 545
- CAP Couture en Temps Plein	281 600
- Frais de dossier	27 960
- Executive MBA,	412 500
• Fashion Entrepreneur Ship Center	71 910
• AMP / E MSC	617 631
• Contrats d'apprentissage	268 505
• Formation Continue	30 085
• Summer School	1 220
• Etudes	-
• Chaire Kering	100 000
• Chaire Première Vision	50 000
• Projet RSE	216 494
• Fonds reçus d'HEC Paris pour des projets internationaux	50 363
TOTAL	11 246 278

Notes sur le compte de résultat

Ventilation des produits

	31/12/2025	31/12/2024
Enseignement supérieur (1)	15 881 897	14 387 985
Contrats d'apprentissage	2 855 863	2 694 694
Formation continue	3 111 690	3 113 968
Etude	32 917	7 567
Editions bibliothèque	1 668	1 977
Publication observatoire économique	26 400	28 236
Produits divers	298 475	241 586
Produits des activités	22 208 909	20 476 013
Subventions d'exploitation	2 727 384	2 764 700
Aide Région CFA	158 851	11 384
Contribution MESR	400 000	80 000
Mécénats	858 506	817 988
Taxe d'apprentissage	711 814	870 554
Total produits de tiers financeurs	4 838 556	4 544 626
Reprise provisions et transferts de charges	127 552	543 526
Cotisations	8 800	12 800
Fonds dédiés	90 568	13 408
Total des produits d'exploitation	27 274 385	25 590 373

(1) inclus Summer School, Executive MBA et contrats de professionnalisation

Détail des subventions d'exploitation 2025

	COMPTE COMPTABLE	COMPTABILISE 2025	DATE DE PAIEMENT
SUBVENTION EESPIG MESR DGESIP	731000	400 000	22/07/2025
CONTRIBUTION DE VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS	731000	71 900	24/01/2025 ET 16/07/2025
SUBVENTION PARTENARIAT 19M	731000	3 000	19/11/2025
SUBVENTION HANDICAP DGFIP EDUCATION NATIONALE	731000	6 714	16/10/2025
SUBVENTION SIEC 2025 MAISON DES EXAMENS	731000	2 232	09/09/2025
QP DE SUBVENTION REGION IDF ET OPCO2I 2024	731000	21 355	
SUBVENTION MAJORATION COUTS CONTRATS 2025 IDF	740008	158 018	29/07/2025
AIDE UNIQUE AUX APPRENTIS REGION IDF	740008	833	04/12/2025
DEFI 2025	731001	670 676	
A1 2025 009 OBSERVATOIRE		237 250	ACOMPTES VERSES 59 313 € LES 20/02/2025, 01/04/2025, 25/06/2025
A5 2025 009 DEFILE MA		86 221	REGLEMENT 86 221 € LE 25/09/2025
A5 2025 009 DEFILE BA		67 000	REGLEMENT LE 20/11/2025
A5 2025 009 IFM FEC		20 000	
A3 2025 009 LABELISATION DD&RS		50 160	REGLEMENT LE 20/11/2025
LIQUIDATION DOSSIER FEC A5L 2004 009		21 874	25/09/2025
LIQUIDATION DOSSIER FEC A5L2 23 009		52 171	03/02/2025
DEX PHASE 1		50 000	
DEX PHASES 2 ET 3		86 000	
SUBVENTION DGE	731002	1 800 000	28/07/2025
QP DE SUBVENTION INVESTISSEMENT		133 508	
TOTAL SUBVENTION EXPLOITATION 2025		3 268 235	

Résultat exceptionnel

Les charges exceptionnelles s'élèvent à zéro euro compte-tenu du nouveau plan comptables versus 417 893 € en 2024.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 100 000 euros et correspondent à une reprise de provision 2024 de 100 000 euros de « trop perçu » de taxe datant de la période de Réaumur.

Immobilisations

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 17/04/26

IFM_TOTAL

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluation	Acquisition,apport, création, virement
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	682 858		7 583
TOTAL immobilisations incorporelles :	682 858		7 583
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Instal. générales, agencements et aménagement construction			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Installations générales, agencements et divers	2 708 677		237 898
Matériel de transport			
Matériel de bureau et mobilier informatique	4 322 403		322 658
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	7 031 079		560 556
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations			
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille			
Autres titres immobilisés	185 000		57 000
Prêts et autres immobilisations financières	857 479		10 029
TOTAL immobilisations financières :	1 042 479		67 029

TOTAL GÉNÉRAL	8 756 417		635 168
----------------------	------------------	--	----------------

RUBRIQUES	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Valeur d'origine
	Virement poste à poste	Cessions, mises hors service		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			690 441	
TOTAL immobilisations incorporelles :			690 441	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agencement, aménagements				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Installations générales, agencements et divers			2 946 575	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique		157 314	4 487 746	
Emballages récupérables et divers				
Immo. corporelles en cours, avances, acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		157 314	7 434 321	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés			242 000	
Prêts et autres immo. financières		41 999	824 509	
TOTAL immobilisations financières :		41 999	1 066 509	

TOTAL GÉNÉRAL		199 313	9 191 271	
----------------------	--	----------------	------------------	--

Ventilation des augmentations

IFM_TOTAL

Edition du

17/04/26

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Ventilation des augmentations			
		Virements		Entrées	
		De poste à poste	De l'actif circulant	Acquisitions	Apports
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles : IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Instal. générales, agencements et aménagement construction Installations techniques, matériel et outillages industriels Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau et mobilier informatique Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes TOTAL immobilisations corporelles : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES Participations Titres immobilisés de l'activité du portefeuille Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières TOTAL immobilisations financières :	682 858		7 583		
	682 858		7 583		
	2 708 677		237 898		
	4 322 403		322 658		
	7 031 079		560 556		
	185 000		57 000		
	857 479		10 029		
	1 042 479		67 029		
	TOTAL GÉNÉRAL				
	8 756 417		635 168		

RUBRIQUES	Ventilation des diminutions					Valeur brute à la clôture de l'exercice
	Virements		Sorties			
	De poste à poste	Vers actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						690 441
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisations incorporelles						
TOTAL immobilisations incorporelles :						690 441
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Instal. générales, agencements et aménagement construction						
Installations techniques, matériel et outillages industriels						
Installations générales, agencements et divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau et mobilier informatique					157 314	2 946 575
Emballages récupérables et divers						4 487 746
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes						
TOTAL immobilisations corporelles :					157 314	7 434 321
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
Participations						
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille						242 000
Autres titres immobilisés						824 509
Prêts et autres immobilisations financières			41 999			
TOTAL immobilisations financières :			41 999			1 066 509
TOTAL GÉNÉRAL			41 999		157 314	9 191 271

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Durée utilisation Taux	Mode amortissement	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement. Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :			682 057	2 121		684 178
			682 057	2 121		684 178
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agenc. construction Installations techn. mat. et outillage industriel Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :			1 242 555	258 826		1 501 380
			3 317 381	331 417	157 314	3 491 484
			4 559 936	590 243	157 314	4 992 864

TOTAL GÉNÉRAL	5 241 993	592 363	157 314	5 677 042
---------------	-----------	---------	---------	-----------

Amortissements

Ventilation des augmentations

IFM_TOTAL

Période du01/01/25

Edition du17/04/26

au31/12/25

RUBRIQUES	Durée utilisation Taux	Mode amortissement	Amort début exercice	Ventilation des dotations		
				Complément réévaluation	Amortis linéaire	Amortis selon autre mode
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
			682 057		2 121	
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres postes d'immobilisations incorporelles						
TOTAL immobilisations incorporelles :			682 057		2 121	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Instal. générales, agenc. construction						
Installations techn., mat. et outillages industriels			1 242 555		258 826	
Installations générales, agencements et divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau et mobilier informatique			3 317 381		331 417	
Emballages récupérables et divers						
TOTAL immobilisations corporelles :			4 559 936		590 243	
Frais d'acquisition des titres de participation						

TOTAL GÉNÉRAL	5 241 993	592 363
---------------	-----------	---------

RUBRIQUES	Ventilation des diminutions			Amort fin exercice
	Transférés actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				684 178
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				684 178
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. construction				
Installations techn., mat. et outillages industriels				1 501 380
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique			157 314	3 491 484
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :			157 314	4 992 864
Frais d'acquisition des titres de participation				
TOTAL GÉNÉRAL			157 314	5 677 042

POSTES	Exercice N	Exercice N-1	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières (et fournitures)			
Autres approvisionnements			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits			
Marchandises	112 650	111 028	
TOTAL	112 650	111 028	

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Matières premières (et fournitures)		
Autres approvisionnements		
Matières consommables		
Fournitures consommables		
Emballages		
En-cours de production de biens		
Produits		
Travaux		
En-cours de production de services		
Etudes		
Prestations de services		
Stock de produits		
Produits intermédiaires		
Produits finis		
Produits résiduels (ou matières de récupération)		
Stock de marchandises	27 580	30 768
TOTAL	27 580	30 768

Produits à Recevoir

IFM_TOTAL

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 17/04/26

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	519 204 (157 745)
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	201 858
TOTAL	563 317

Provisions Inscrites au Bilan

IFM_TOTAL

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 17/04/26

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	74 834 100 000		 100 000	74 834
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	174 834		100 000	74 834

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	 111 028 124 735	 4 439 58 443	 2 817 124 735	 112 650 58 443
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	235 763	62 882	127 552	171 093

TOTAL GÉNÉRAL	410 597	62 882	227 552	245 927
---------------	---------	--------	---------	---------

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	824 509		824 509
TOTAL de l'actif immobilisé :	824 509		824 509
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	3 706 543	3 706 543	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 662	27 662	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	22 921	22 921	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	9 512	9 512	
État - Divers	10 677	10 677	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	295 867	295 867	
TOTAL de l'actif circulant :	4 073 183	4 073 183	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 561 968	1 561 968	
TOTAL GÉNÉRAL	6 459 660	5 635 151	824 509

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	405 043		405 043	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 140 699	3 140 699		
Personnel et comptes rattachés	887 451	887 451		
Sécurité sociale et autres organismes	1 258 170	1 258 170		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	206 389	206 389		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	78 763	78 763		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	897 743	897 743		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	11 246 278	11 246 278		
TOTAL GÉNÉRAL	18 120 536	17 715 493	405 043	

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

	A	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves	7 529 510	2 169 675						9 699 185
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	2 169 675	(2 169 675)		3 125 949				3 125 949
Dotations consommables								
Subventions d'investissements	423 893			121 710		196 891		348 712
Provisions réglementées								
TOTAL	10 123 078			3 247 659		196 891		13 173 846

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE

		A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
				Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation (1)	Subv projet IFM	616 653		11 669	11 669		616 653	
	Subv projet R3ILAB	11 669						
	Subv projet chaire Chanel	243 296	66 399				309 695	
	Subv projet chaire Kéring	106 683		49 205			57 478	
	Subv projet chaire Première Vision	43 173	12 829				56 002	
	Subv projet chaire LVMH	366 637		41 363			325 274	
	Subv projet chaire Mane	52 292	4 989				57 281	
Contributions financières d'autres organismes (1)								
Ressources liées à la générosité du public (1)								
TOTAL		1 440 403	84 217	102 237	11 669		1 422 383	

(1) Les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du pulic	TOTAL	Dont générosité du pulic
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	858 506		817 988	817 988
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels				
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	858 506		817 988	817 988
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	22 929 523		21 359 366	
2.1 Cotisations avec contrepartie	8 800		12 800	
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	711 814		870 554	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	22 208 909		20 476 013	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	3 268 235		2 856 085	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	127 552		543 526	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	27 183 817		25 576 964	817 988
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	23 695 932		22 824 973	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	655 246		706 037	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	38 855			
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	84 217		191 934	
TOTAL	24 474 250		23 722 944	
EXCEDENT OU DEFICIT	2 709 567		1 854 020	817 988

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION - SUITE

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du pulic	TOTAL	Dont générosité du pulic
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	325 398		80 869	80 869
Bénévolat	92 007		80 869	80 869
Prestations en nature				
Dons en nature	233 391			
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	325 398		80 869	80 869
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	325 398		80 869	80 869
TOTAL	325 398		80 869	80 869

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES
AUPRES DU PUBLIC

EMPLOI PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	858 506	817 988
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels		
			- Legs, donations et assurances-vie		
1.2 Réalisées à l'étranger			- Mécénats	858 506	817 988
- Actions réalisées par l'organisme			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	774 289	626 054			
TOTAL DES EMPLOIS	774 289	626 054	TOTAL DES RESSOURCES	858 506	817 988
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	84 217	191 934	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	858 506	817 988	TOTAL	858 506	817 988
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		

Tableau des effectifs du personnel présent au 31/12/2025

CATEGORIES	EFFECTIF			EFFECTIF EQUIVALENT Temps Plein Annuel
	Hommes	Femmes	Total	
Cadres	20	40	60	
Employés / Technicien	40	67	107	
Apprenti	1	1	2	
TOTAL	61	108	169	121,72

AUTRES INFORMATIONS

Les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent pour l'année 2025 à 48 450 € HT (58 140 € TTC)
au titre de :

- la certification des comptes : 38 350 €
- les autres services : 10 100 €